



APMAQ

Amis et propriétaires
de maisons anciennes du Québec

Guide de présentation d'une candidature au prix Thérèse-Romer

Ce guide d'élaboration d'un dossier de candidature au prix Thérèse-Romer vise à vous présenter les principaux éléments attendus lors de l'analyse d'un dossier. Le dossier doit *nécessairement* présenter certains éléments mentionnés ci-dessous:

Documents photographiques :

Les photographies doivent témoigner des différentes étapes de la restauration. Elles doivent si possible, être prises *avant* et *après* les travaux, afin de permettre l'évaluation du processus. La taille des photos doit permettre d'apprécier les modifications apportées.

De plus, chaque photo devrait être accompagnée d'un bref commentaire justifiant sa pertinence en appui à la candidature.

Présentation du dossier :

Le dossier doit être d'un maximum de 16 pages dont 6 pour la présentation du projet. Les candidatures doivent être soumises en format PDF par courrier électronique à l'adresse : info@maisons-anciennes.qc.ca.

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

1. Identification (max.1 page)

- a) Nom de la maison s'il y a lieu.
- b) Nom des propriétaires actuels.
- c) Adresse, ville, code postal, numéro de téléphone, courriel.
- d) Date d'acquisition par les propriétaires actuels.
- e) Période (dates début et fin) de la restauration actuelle.
- f) Année approximative de construction de la maison, noms des anciens propriétaires, années des transferts de propriété si possible.
- g) Type de maison (de ferme, de ville, bourgeoise, etc.) / style architectural (photos).

2. Historique de la maison (max. 1 page; plans en annexe si disponibles)

- a) État de la maison avant les travaux de restauration par le demandeur.
- b) Évolution de ses aménagements intérieurs et extérieurs jusqu'au moment des interventions.

3. Approche de restauration (max. 1 page)

- a) Choix de la ou des périodes de référence historique et justification.
- b) Respect, conservation ou reproduction des matériaux d'origine et justification.

4. Description des travaux de restauration réalisés (max. 2 pages)

- a) Restauration des composantes structurales et modifications de l'enveloppe : fondations, charpente, fenestration, toiture, murs extérieurs, cheminée, ornementation, etc.
- b) Modifications apportées à l'aménagement et restauration des espaces intérieurs : description des pièces, de leur usage à chaque niveau et des travaux réalisés
- c) Modifications apportées aux aménagements extérieurs (environnement) : description des travaux paysagers, ajouts et/ou restauration de bâtiments secondaires.

5. Impact de la restauration dans l'environnement qui relève de la responsabilité du candidat (max. 1 page)

- a) Effet d'entraînement potentiel ou réel dans le milieu,
- b) Intégration harmonieuse avec l'environnement naturel et bâti

Note : Maximum 6 pages de textes plus 10 pages de photos et illustrations en annexe

Critères de sélection et pondération

- 1. Qualité de l'approche de restauration (10%)
- 2. Qualité des travaux de restauration de l'enveloppe extérieure (50%)
- 3. Harmonie avec l'environnement naturel et bâti sous la responsabilité des candidats (10%)
- 4. Qualité des travaux de restauration intérieurs (15%)
- 5. Impact de l'intervention dans l'environnement bâti (10%)
- 6. Qualité de la présentation du dossier de candidature (5%)